

LA MUNICIPALITÉ PROPOSE UNE JOURNÉE DE DÉCOUVERTE

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRI CULTURE



21 FEVRIER > 1 MARS 2026

DU CE1 AU CM2

LUNDI 23 FÉVRIER 2026

TARIFS : 10€ DÉPART : 8H30
ET 8€ POUR RETOUR : 18H00
LE 2^{ÈME} ENFANT LIEU : PLACE DE LA MAIRIE
ISSU DE LA MÊME FAMILLE PRÉVOIR LE PIQUE-NIQUE*

RENSEIGNEMENT AU 06.49.98.39.14

*GOÛTER OFFERT PAR LA MAIRIE



**Activités
Jeunes!**
FÉVRIER 2026

LA MUNICIPALITÉ PROPOSE UNE JOURNÉE DE DÉCOUVERTE

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRI CULTURE



21 FEVRIER > 1 MARS 2026

DU CE1 AU CM2

LUNDI 23 FÉVRIER 2026

TARIFS : 10€ DÉPART : 8H30
ET 8€ POUR RETOUR : 18H00
LE 2^{ÈME} ENFANT LIEU : PLACE DE LA MAIRIE
ISSU DE LA MÊME FAMILLE PRÉVOIR LE PIQUE-NIQUE*

RENSEIGNEMENT AU 06.49.98.39.14

*GOÛTER OFFERT PAR LA MAIRIE



**Activités
Jeunes!**
FÉVRIER 2026

INSCRIPTION EN MAIRIE AVEC FOURNITURE OBLIGATOIRE
D'UNE ATTESTATION DE RESPONSABILITÉ CIVILE 2025-2026

AVANT LE 19 FÉVRIER 2026

A REMETTRE EN MAIRIE

Obligation de remplir une fiche sanitaire (disponible en mairie)
et de communiquer une attestation d'assurance. Les encadrants
ne prendront pas en charge les enfants sans ces documents.

AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE

Je soussigné(e)

Autorise mon/mes enfant(s).....

Age (s) :

Adresse mail :@.....

Téléphone :

A participer à : **SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE**

Lundi 23 février 2026 - **Paris Expo** - Porte de Versailles

Autorise mon/mes enfant(s)
à rentrer seul : ☐ Oui ☐ Non
Autorisation de publication :
☐ Oui ☐ Non

Signature
(obligatoire)

IPNS - ne pas jeter sur la voie publique

Les données personnelles recueillies sont réservées à usage unique dans le cadre des activités proposées
par la municipalité. Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès,
de modification, de rectification de ces données que vous pouvez exercer auprès de la municipalité.

INSCRIPTION EN MAIRIE AVEC FOURNITURE OBLIGATOIRE
D'UNE ATTESTATION DE RESPONSABILITÉ CIVILE 2025-2026

AVANT LE 19 FÉVRIER 2026

A REMETTRE EN MAIRIE

Obligation de remplir une fiche sanitaire (disponible en mairie)
et de communiquer une attestation d'assurance. Les encadrants
ne prendront pas en charge les enfants sans ces documents.

AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE

Je soussigné(e)

Autorise mon/mes enfant(s).....

Age (s) :

Adresse mail :@.....

Téléphone :

A participer à : **SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE**

Lundi 23 février 2026 - **Paris Expo** - Porte de Versailles

Autorise mon/mes enfant(s)
à rentrer seul : ☐ Oui ☐ Non
Autorisation de publication :
☐ Oui ☐ Non

Signature
(obligatoire)

IPNS - ne pas jeter sur la voie publique

Les données personnelles recueillies sont réservées à usage unique dans le cadre des activités proposées
par la municipalité. Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès,
de modification, de rectification de ces données que vous pouvez exercer auprès de la municipalité.